

224C0664
FR0000077570-OP005-A02

14 mai 2024

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.

MICROPOLE
(Euronext Growth Paris)

Complément à D&I 224C0435 du 25 mars 2024

1. Le 14 mai 2024, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société MICROPOLE en réponse au projet d'offre publique d'achat déposé, le 25 mars 2024, par Société Générale, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Miramar Holding¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Finexsi Expert & Conseil Financier, représenté par Mme Adeline Burnand et M. Olivier Courau, mandaté le 4 avril 2024 par le conseil d'administration de la société MICROPOLE (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions des articles 261-1 III et 261-3 du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat, et (ii) l'avis motivé du conseil d'administration de la société MICROPOLE en date du 14 mai 2024, en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres MICROPOLE sont applicables.

¹ Société détenue par M. Sébastien Lombardo à hauteur de 37% du capital et des droits de vote, les trois autres associés détenant chacun 21% du capital et des droits de vote.